

## PROCES-VERBAL

---

Présents :

### **Membres du Comité de Gestion de l'APE**

M. Dickens AWITI – Vice-président

M. Thierry POUSSARD – Secrétaire et Chargé de l'Hygiène et de la Sécurité

M. Thomas MARINIER – Chargé de la Communication

Mme Robana KHALIL – Membre du Comité de gestion

M. Abdrahmane WANE – Membre du Comité de gestion

### **Membres de droit :**

M. Yvan SCHMITT – Chef d'établissement

M. Jean-Michel GIREME – Directeur administratif et financier

M. Antoine KOPP – Directeur du primaire

### **Parents membres de l'Association des Parents d'élèves du LDD**

(Voir liste émargement ci-jointe)

Nombre de famille : **401**

Présents : **22**

Représentés : **2**

Nombres de votants : **23**

**Nombre de votants en début de séance : 23**

**Nombre de votants en fin de séance : 28**

### **Excusés :**

SEM. Antoine SIVAN – Ambassadeur de France

M. Jean-Pierre TUTIN – COCAC

Mme Kim RAMONEDA – Officier de sécurité

M. Malick SY – Trésorier

Mme Joséphine BOEDTS – Trésorière adjointe

Mme Dina SABRY – Secrétaire

Mme Deema AYOUB – Chargée des Ressources Humaines

### **Absents :**

M. Sébastien BUFFE – Représentant du personnel du secondaire

Mme Gwenaëlle BEAUCHEMIN – Représentante du personnel du primaire

### **Invités :**

N/A

Traduction simultanée : Prestataire extérieur

Gardien du temps : M. AWITI Dickens

La rédaction du projet de PV est assurée par :

Mme Véronique PERSICHI, Assistante auprès du Comité de Gestion de l'APE.

---

**Ouverture de la séance à 18 h 35 par M. Dickens AWITI**

**Quorum non-atteint. Réouverture de séance à 18 h 50.**

## ❖ Introduction de M. le Vice-Président/Président par intérim

M. AWITI ouvre la séance en présentant chaque membre du Conseil d'administration.

### 1. Vote du procès-verbal de la dernière Assemblée Générale Ordinaire : 20/06/2017

**Le procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 26/09/2017 est approuvé à l'unanimité des présents ou représentés.**

**APPROBATION = 23 / 23**

**CONTRE = 0 / 23**

**ABSTENTION = 0 / 23**

### 2. Présentation du projet de budget de l'exercice de l'année 2018

*(Voir présentation et documents afférents en annexe)*

M. AWITI rappelle que les Statuts prévoient que le Trésorier (ou son adjoint) présente le projet de budget ainsi que tous les éléments financiers statutaires de l'APE.

En leurs absences excusées, la présentation est déléguée à M. le Directeur administratif et financier.

#### Questions des parents :

- i. *Concernant le litige, les provisions ont augmenté de 15 à 26 % par rapport à l'an passé, pourquoi doubler ?*
- ii. *Les contributions pour les droits de scolarités sont passées de 27 à 47 millions de KES, pourquoi autant ?*

#### **Eléments de réponse – DIRECTION (M. GIREME)**

L'audit effectué par Deloitte pour les années 2009 à 2015 présente un écart de 200 million de KES. M. le trésorier a souhaité augmenter les provisions par précaution. Il ne s'agit pas d'argent dépensé mais provisionné.

Concernant les contributions, il s'agit de mesures de régularisation de l'AEFE : en 2018, la contribution reversée par l'établissement à l'AEFE pour les salaires des enseignants résidents passera de 56 à 57 %. Et les contributions versées au titre des frais de scolarité augmenteront de 6 à 9 %.

#### **Eléments de réponse – PRESIDENCE (M. AWITI)**

Nos comptes n'ont pas été audités depuis 2009.

Les chiffres présentés par les auditeurs concernant le litige avec KRA s'élèvent à plus de 200 million de KES. Une cellule va se réunir au sein du CA afin de réfléchir sur l'issue à donner à celui-ci (négociation éventuelle de l'Ambassade de France avec la Trésorerie).

#### **Eléments de réponse – COMITE DE GESTION (M. MARINIER)**

L'idée est d'économiser même si cela prend le temps.

- iii. *Bien que les comptes de l'exercice 2017 ne soient pas encore clôturés, nous avons un excédent de gestion : qu'est-il prévu pour limiter le risque fiscal ?*

**Eléments de réponse – DIRECTION (M. GIREME)**

Présenter un compte en déficit n'est pas toujours la solution optimale. Peut-être faut-il investir. Il faut réfléchir sur le meilleur moyen de trouver un équilibre.

- iv. *La majoration de 7 % sur les frais de scolarité pour les familles a-t-elle été calculée et décidée en consensus ? et sur quelle base ?*

**Eléments de réponse – DIRECTION (M. GIREME)**

La majeure partie des recettes du budget de l'école proviennent des familles.

Actuellement, l'établissement n'a pas de mécène ou de sponsor.

La majoration s'explique essentiellement par les régularisations de l'AEFE et les provisions indispensables effectuées sur quelques lignes budgétaires.

Il faut absolument trouver d'autres sources de recettes pour limiter ces augmentations pour les familles.

**Eléments de réponse – COMITE DE GESTION (M. MARINIER)**

Augmenter les frais d'écolage n'est pas du tout une décision préméditée.

Toutefois, les réflexions sont tenues en prenant en considération plusieurs facteurs incluant l'inflation. Nous devons aussi contraindre les dépenses tout en trouvant un équilibre financier compliqué à trouver.

**Eléments de réponse – PRESIDENCE (M. AWITI)**

L'an prochain, le compte financier sera présenté avec un rapport d'activités.

Nous avons fait un réel effort non seulement sur la sanctuarisation des dépenses pédagogiques mais aussi sur la réduction des coûts, frais généraux et de fonctionnement.

**Eléments de réponse – COMITE DE GESTION (M. POUSSARD)**

Le projet de budget a été travaillé et décidé en consensus. En tant que représentants des parents, nous avons le devoir d'en prendre connaissance d'abord en CA avant de le présenter en Assemblée générale.

- v. *Commentaire : L'inflation s'élève à plus de 9 %. L'augmentation à l'école internationale Braeburn bien supérieure ! 7 % est un minimum.*

- vi. *Commentaires : Chaque année, on réussit à nous imposer 7 %. Nous ne sommes pas comparables aux autres écoles. Notre réseau est unique et nous finançons notre école à 80 %.*

**Eléments de réponse – PRESIDENCE (M. AWITI)**

Il y a des choses pour lesquelles nous ne pouvons faire des économies. C'est le cas de la sécurité et du redressement fiscal.

L'objectif est d'assainir le passé pour repartir sur des bonnes bases.

Ces nouvelles bases nous aideront dans les années à venir.

Point de rappel : L'ancien chef de projet délocalisation est maintenant devenu un parents d'élèves bénévole. Les membres du Comité de gestion sont également bénévoles. Imaginons combien devrions-nous rémunérer l'ensemble de ces parents?

- vii. *M. ZANOVI : - Parent d'élèves – Nous attendons donc que le CA nous présente un échéancier avec KRA. / - Contrôleur de l'APE – Les membres du CG sont bénévoles : ils travaillent soir et weekend pour notre école. Par exemple, le mois dernier, ils ont été très réactifs sur les décisions à prendre rapidement sur la sécurité. Les conditions de travail sont difficiles compte tenu qu'ils ne sont des professionnels.*

viii. *Commentaire / Précision de l'ancienne Présidente de l'APE, Mme MOREAU : C'est la première fois que l'on a des chiffres précis pour le redressement fiscal.*

M. AWITI remercie Mme MOREAU pour ces chiffres obtenues sous sa Présidence.

### 3. Vote du projet de budget 2018

**VOTE SUR LE PROJET DE BUDGET (à main levée) :**

**APPROBATION = 28 / 28**

**CONTRE = 0 / 28**

**ABSTENTION = 0 / 28**

### 4. Election d'un représentant au Comité de gestion de l'APE

M. AWITI réitère en séance un appel à candidature pour le poste de représentant de parents d'élèves au Comité de gestion siégeant au Conseil d'administration de l'Association des parents d'élèves.

Le ou les candidat(e)s doivent être parents d'enfants de nationalité française.

**AUCUN CANDIDAT = AUCUNE ELECTION.**

*Election reportée à la prochaine Assemblée générale.*

La possibilité de créer des groupes de travail spécifiques est évoquée. Toutefois, M. AWITI rappelle que le cœur du travail du Comité de gestion s'effectue en commissions fermées difficilement 'ouvrables' à l'ensemble des membres de l'APE.

M. MARINIER ajoute qu'il faut « chasser les parents et les convaincre » tout en tenant compte des paradoxes statutaires et des contraintes qui s'imposent (nationalité entres autres).

Il faudra mener une réflexion interne pour revoir le fonctionnement du CG.

### 5. Questions diverses

*Parents : Peut-on avoir les dernières mises à jour sur le projet Délocalisation ?*

#### **Eléments de réponse – ANCIEN CHEF DE PROJET DELOCALISATION (M. PLACE)**

Le projet s'éclaircit de plus en plus.

Pour la partie financière :

Il faudra intégrer le compte 2017.

Il ajoute qu'il s'est rendu à Paris à ses frais pour y rencontrer l'AEFE qui a annoncé ne plus attribuer de subventions pour le financement de ce type d'investissement.

Concernant l'acquisition foncière, deux pistes s'offrent au LDD :

- 1) Echange de terrains avec l'UoN (University of Nairobi) à Loresho.
- 2) Intégration d'un projet en cours par un investisseur privé. L'école serait en fait le produit d'appel qui attirerait logements, bureaux et commerces. Ces mêmes investisseurs

construiraient l'école pour le compte du LDD. Il s'agirait effectivement d'une solution aussi foncière et que financière.

Enfin, l'échéance serait au mieux pour la rentrée 2022.

Le problème du portage du projet se pose : Direction ? Comité de gestion ? Membres de l'APE ?

M. AWITI ajoute que la Commission a été mise "en standby" étant donné que le dossier est bloqué. Les derniers échanges sur ce projet ont eu lieu au niveau entre l'Ambassade, la Direction et le Comité de gestion seulement.

Toutefois, il affirme qu'un projet à 18 millions d'euros nécessite l'adhésion de tous les parents.

***Parents : Peut-on avoir les dernières mises à jour sur la situation sécuritaire du lycée et les mesures précises mises en place à la suite les menaces détectées au mois de novembre dernier ?***

#### **Eléments de réponse – DIRECTION (M. SCHMITT)**

Il annonce avant tout que Mme Kim RAMONEDA, étant souffrante, s'est excusée de ne pouvoir participer à l'AG.

Depuis novembre 2017, les mesures de sécurité ont été augmentées par :

- la présence de trois policiers supplémentaires aux entrées principales et arrières.
- le renfort des contrôles des véhicules
- l'ajout de caméra de surveillance.
- le renfort des portes.

D'autres mesures seront prises après l'accueil d'une mission de sécurité de l'AEFE en février 2018 (Achat de portiques, renforcement du sas d'entrée, révision du circuit d'accès à l'établissement, etc.).

Par ailleurs, il annonce que le nouveau coordinateur de sécurité prendra ses fonctions le 8 janvier 2018.

***Parents : Merci beaucoup pour tout le temps dépensé. Il y a 4 ans, lorsque l'on découvrait les dysfonctionnements de l'école, nous avions le « rêve » de ne plus avoir 7% d'augmentation. Nous espérons que ce rêve se réalisera au mois de décembre prochain !***

M. AWITI : Nous allons essayer d'exaucer ce rêve. Nous allons déjà présenter notre rapport d'activités lors de la prochaine AG le résultat du Compte Financier qui sera certainement positif.

Il conclut en précisant que tout le travail présenté est le "fruit de d'une étroite collaboration avec la Direction de l'école".

Il remercie M. le Proviseur et son équipe pour l'écoute mutuelle et ajoute qu'il est toujours important de ne jamais perdre vue le bien-être des enfants.

**Le Président clôt la séance à 21 heures.**